

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND

3 mars 2008	Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, lundi le 3 mars 2008 à 19h30, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Marielle Cartier, maire suppléant.
Présences	Sont aussi présents, les conseillers suivants : Martin Landreville, Serge Courchesne, Richard Désourdy, Ginette Lamoureux Messier et Clément Galipeau.
Autres présences	La directrice générale, Jacqueline Chisholm, l'inspecteur municipal Luc Marchessault et douze citoyens sont aussi présents.
Absence	Monsieur Réal Pelletier est absent.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après la prière et après avoir constaté quorum, le maire suppléant, Marielle Cartier ouvre la séance, présente l'ordre du jour et demande son adoption.

1. Prière

ADMINISTRATION

2. Présentation et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2008
4. Comptes du mois payés et à payer
5. Dépôt du rapport trimestriel
6. Émission d'obligations pour le refinancement du règlement d'emprunt
7. Site Saint-Armand-sur-le-Web

SECURITÉ PUBLIQUE

8. Rapport du chef pompier
9. Non conformité du camion GMC 1986 du service des incendies
10. Adhésion à l'Association des Chefs en Sécurité Incendie du Québec
11. Inscription au congrès de l'Association des Chefs en Sécurité Incendie du Québec

VOIRIE MUNICIPALE

12. Rapport de l'inspecteur municipal
13. Entente d'aide mutuelle de déneigement
14. Offre de contrat de fauchage le long des routes de juridiction provinciale

HYGIENE DU MILIEU

15. Nettoyage du poste de pompage
16. Répartition des coûts de nettoyage des cours d'eau Corey et Swennen (Philippe Swennen)
17. Offre d'emploi pour continuer l'inspection des installations sanitaires
18. Lancement du programme RECYC-FRIGO ENVIRONNEMENT

URBANISME ET ZONAGE

19. Rapport de l'inspecteur en bâtiments
20. Création d'une zone industrielle commerciale

LOISIRS ET CULTURE

21. Pacte rural 2006 & 2007
22. Service d'entretien horticole au centre communautaire et au 203 rue Philips
23. Demande d'autorisation pour l'évènement CCLACC (Circuit cycliste du Lac Champlain)
24. FeFiMoSA «passe le flambeau»
25. Utilisation de la salle communautaire pour des cours de « jambe » (tam-tam africain) du 8 avril au 27 mai

AFFAIRES EXTERIEURES

26. Rapport de la MRC
27. Commandite des premiers répondants pour l'Exposition de Bedford
28. Utilisation de la salle communautaire par le Journal Le Saint-Armand pour l'assemblée générale annuelle
29. Demande de rencontre par la CBVBM
30. Programme d'investissement du Musée virtuel du Canada
31. Appui au maintien du bureau de poste de Pointe-Saint-Charles
32. Divers
 - Spectacle du cirque de l'école
 - Rapport sur la réunion avec SITE
 - Poubelles
33. Levée

08-03-046 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Martin Landreville
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : L'ordre du jour soit adopté tel que présenté en laissant le VARIA ouvert jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉ

08-03-047 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Martin Landreville
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu

QUE : Le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2008 soit adopté tel que rédigé et lu par les membres du Conseil.

ADOPTÉ

4. COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER

Les comptes suivants sont présentés pour acceptation :

TOTAL DES SALAIRES PAYÉS EN FÉVRIER 2008 : 13 395.29 \$

LISTE DES COMPTES PAYÉS EN FÉVRIER 2008 :

C800098	Pelletier Réal	91.67
C800099	BPR-Infrastructure inc.	2 229.29
C800100	MRC de Brome-Missisquoi	15.00
C800101	Propane du Suroit	1 918.87
C800102	Société Canadienne des Postes	1 066.45
C800103	J.O. Lévesque Ltée	3 418.86
C800104	La Fondation Éducative Jean-Jacques-Bertrand	400.00
C800105	C.O.M.B.E.Q.	253.97
C800106	Les Entreprises Électriques Bedford inc.	2 578.51
C800107	Fabrique Notre-Dame-de-Lourdes	1 500.00
C800108	Installation JRR	3 295.
C800109	Société Canadienne des Postes	880.43
C800110	Petite caisse	366.73
I080020	Receveur général	1 295.12
I080021	Ministre du Revenu	2 653.93
I080022	Hydro-Québec	261.62
I080023	Hydro-Québec	259.25
I080024	Telus	727.91

Total des comptes payés 23 213.56 \$

LISTE DE COMPTES À PAYER :

C800111	Colette Litjens	636.34
C800112	Luc Marchessault	472.00
C800113	Jacques Pelletier	45.00
C800114	Laboratoire d'analyses S.M. inc.	398.43
C800115	M.R.C. de Brome-Missisquoi	34 271.00
C800116	Ministre des Finances	121.00
C800117	Régie Intermu. Élimination Déchets Solides	1 217.62
C800118	Christiane Dubé	42.00
C800119	Arlette Arpin	42.00
C800120	Techno-Contrôle 2000 inc.	161.25
C800121	Pétrole Dupont	3 541.66
C800122	Propane du Suroit	1 146.50
C800123	Aquatech société de gestion de l'eau inc.	1 305.29
C800124	Journal l'Avenir	200.47
C800125	Graymont	2 400.59
C800126	Les éditions juridiques FD	78.75
C800127	Nopac Environnement	7 717.53

C800128	Équipement Laguë Pike-River inc.	1 817.82
C800129	Benoit Jacques	126.52
C800130	Federation Québécoise des Municipalités	27.26
C800131	Maxime Poirier	59.00
C800132	Papeterie Coupa (2006) inc.	408.32
C800133	CDS Produits de Bureau inc.	52.06
C800134	L. Bourgea & Fils inc.	65.02
C800135	J.A. Beaudoin Construction Limitée	3 284.56
C800136	Pièces d'autos de Bedford	158.96
C800137	Motosport G & L enr.	18.19
C800138	Réanimation Sauve-vie	579.05
C800139	Paradis, Lemieux, Francis, Avocats	1 035.06
C800140	G.D.B. inc.	37.82
C800141	Receveur général du Canada	458.00
C800142	L'Homme et Fils	60.79
C800143	Location Florabec inc.	77.14
C800144	Atelier Mécanique Mobile de l'Estrie	364.03
C800145	Cargill Limitée M2098	9 294.51
C800146	Würth Canada Limitée	756.19
C800147	Concassage Pelletier	735.35
C800148	APM Diesel 1992 inc.	156.45
C800149	ASSS de la Montérégie « Fonds 09 »	60.00
C800150	Les contenants B.M.	296.29
C800151	MAXXAM Analytique inc.	56.44
C800152	Symington Grant	290.00
C800153	Quilliams Nathalie	91.82
C800154	Jean-Pierre Fourez	28.78

Total des comptes à payer **74 192.86 \$**

Je, soussignée, directrice générale de la municipalité, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées par le conseil de la municipalité.

Directrice générale

08-03-048

**Il est proposé par Clément Galipeau
appuyé par Martin Landreville
et résolu**

QUE : Les comptes ci-haut mentionnés au montant de 13 395.29 \$, de 23 213.56 \$ et de 74 192.86 \$ soient acceptés et payés, ainsi que les factures suivantes :

- S.A.A.Q. : 7 865.00 \$ - Immatriculation 2008 ;
- Station Service St-Armand : 4 278.11 \$ - Carburant, lumières et essui-glace ;

QUE : la facture no. 15013328 de BPR-Infrastructure inc., pour une partie de la préparation du plan d'intervention destiné au MAMR dans le cadre du remboursement de la taxe d'accises, au montant de 3 343.93 \$, soit payée à même le surplus accumulé.

ADOPTÉ

5. DÉPÔT DU RAPPORT TRIMESTRIEL

Le rapport trimestriel est déposé par la directrice générale.

6. ÉMISSION D'OBLIGATIONS POUR LE REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNTRÉSOLUTION D'ADJUDICATION D'UNE ÉMISSION D'OBLIGATION À LA SUITE DES DEMANDES DE SOUMISSIONS PUBLIQUES

ATTENDU QUE : la municipalité de Saint-Armand dans la MRC de Brome-Missisquoi entend émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, en vertu du règlement no. 14-99-B ;

ATTENDU QUE : la municipalité a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique d'information financières, des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations au montant de 1 657 000 \$ datée du 25 mars 2008 ;

ATTENDU QU' : à la suite de cette demande, la municipalité a reçu les soumissions ci-dessous détaillées :

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

235 000 \$	3,05000 %	2009
245 000 \$	3,05000 %	2010
255 000 \$	3,35000 %	2011
266 000 \$	3,60000 %	2012
656 000 \$	3,80000 %	2013

Prix : 98,64800 Coût réel : 4,02595 %

2 - VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.

235 000 \$	3,15000 %	2009
245 000 \$	3,20000 %	2010
255 000 \$	3,30000 %	2011
266 000 \$	3,50000 %	2012
656 000 \$	3,80000 %	2013

Prix : 98,54400 Coût réel : 4,05095 %

**3 - VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.
RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES INC.**

235 000 \$	3,20000 %	2009
245 000 \$	3,40000 %	2010
255 000 \$	3,60000 %	2011
266 000 \$	3,70000 %	2012
656 000 \$	4,00000 %	2013

Prix : 99,00000 Coût réel : 4,11635 %

Le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse.

ATTENDU QUE : l'offre ci-haut provenant de : Financière Banque Nationale Inc.

ATTENDU QUE : CDS agira à titre d'agent d'inscription en compte, d'agent détenteur de l'obligation, d'agent payeur responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, le conseil autorise CDS à agir à titre d'agent financier authentificateur, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales et des Régions et CDS ;

ATTENDU QUE : CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le (la) trésorier (ière) ou le (la) secrétaire-trésorier (ière) à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destiné aux entreprises ».

En conséquence,

**Il est proposé par Martin Landreville
appuyé par Serge Courchesne
et résolu**

QUE: l'émission d'obligations au montant de 1 657 000 \$ de la municipalité de Saint-Armand soit adjugée à la firme Financière Banque Nationale inc. ;

QUE : demande soit faite à cette dernière de mandater la Caisse Canadienne de dépôt de valeurs (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission ;

QUE : Réal Pelletier, maire et Jacqueline C. Chisholm, secrétaire-trésorière sont autorisés à signer les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance.

ADOPTÉ

08-03-050

RÉSOLUTION DE CONCORDANCE

ATTENDU QUE : la municipalité de Saint-Armand entend émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant de 1 657 000 \$; en vertu du règlement d'emprunt numéro 14-99-B ;

**Il est proposé par Clément Galipeau
appuyé par Richard Désourdy
et résolu**

QUE: les obligations, soit une obligation par échéance seront datées du 25 mars 2008 ;

QUE : obligations seront immatriculées au nom de la Caisse Canadienne de dépôt de valeurs (CDS) et seront déposées auprès de celle-ci ;

QUE : CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation et agent payeur responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre la ministre des Affaires municipales et des Régions et CDS ;

QUE : pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, la Caisse Canadienne de dépôt de valeurs limités (CDS) est autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de l'institution financière suivante : Caisse Populaire de Bedford ;

QUE : les intérêts seront payables semi-annuellement le 25 septembre et le 25 mars de chaque année ;

QUE : les obligations ne seront pas rachetables par anticipation ; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q., chapitre D-7, article 17) ;

QUE : les obligations seront singées par le maire et la secrétaire-trésorière. La municipalité, tel que permis par la loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

ADOPTÉ

08-03-051 RÉSOLUTION DE COURTE ÉCHÉANCE

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE: pour réaliser l'emprunt au montant total de 1 657 000 \$ effectué en vertu du règlement numéro 14-99-B. La municipalité de Saint-Armand doit émettre des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

5 ans (à compter du 25 mars 2008) ; en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6, et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 14-99-B, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie de la balance sur l'emprunt.

ADOPTÉ

08-03-052 8. RAPPORT DU CHEF POMPIER

LOCATION CAMION

Il est proposé par Martin Landreville
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : un camion soit loué pour une période de 6 mois afin de remplacer le camion « rescue » retiré de la route, au meilleur prix.

ADOPTÉ

08-03-053 CONVENTION DES CHEFS DE L'AMÉRIQUE DU NORD

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE : le chef pompier, Monsieur Grant Symington, soit autorisé à participer à la convention des chefs de l'Amérique du Nord et que ses frais de déplacement lui soient remboursés.

ADOPTÉ

08-03-054 LISTE DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2008 DU SERVICE INCENDIE

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Martin Landreville
et résolu

QUE : la liste des dépenses en immobilisations pour 2008, proposée par le chef pompier, soit approuvée comme suit :

DESCRIPTION	QUANTITÉ	PRIX	TOTAL
Ensemble Bunker Inno-6000	2	1 731.00	3 462.00
Matricule cousu à l'épaule	4	4.50	18.00
Matricule sur poches	4	4.50	18.00
Biel Tool Paratech Model 550	2	192.00	384.00
Piercing applicator 1.5'' x 54''	1	425.00	425.00
20'' saw with D8 guard/70.7 CC.	1	2 675.00	2 675.00
Blue "commander" Leather Glove	5	95.00	475.00
Black Nomex Hood NFPA/UL	5	24.50	122.50
Vertex vent rescue Helmet	17	77.50	1 317.50
Pick-of-Life with rope	6	32.50	195.00
Ice Commander suit w/bag, IC9001-02	4	855.00	3 420.00
Water rescue vest mustang MRV100SR-L	4	255.00	1 020.00
Pair of hose ramps, rubber for hoses 4'' and 5''	1	424.97	424.97
Water rescue thorw bag, 50' x 5/16'' Yellow/orange	4	40.00	160.00
Sac corde 75' à lancer 5/16', jaune orange	4	55.00	220.00
Surety edge roller model SPPRL4000	2	240.00	480.00
Fire Hose Areo	1 000	3.05	3 050.00
Fire Hose areo 800 - Poly Tuff	1 000	2.05	2 050.00
Speed screw vis a glace	10	52.50	525.00
Dévidoir manuel avec manivelle	2	270.00	540.00
Water rescue Pro Line	2 000	0.70	1 400.00
15 Mask Brackets		22.75	341.25
4 Voice Amplifier		353.60	1 414.40
		SUBTOTAL	24 137.62
		TPS	1 206.88
		TVQ	1 900.84
		TOTAL	27 245.34

ADOPTÉ

08-03-055 NOMINATION D'UN ASSISTANT CHEF POMPIER

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Martin Landreville
et résolu

QUE : la décision du chef pompier, de nommer John Fontaine assistant chef pompier le 12 janvier dernier, soit appuyée par les membres de ce Conseil;

QUE : en tant qu'assistant chef pompier, John Fontaine soit rémunéré 19 \$ l'heure, tel que stipulé à la résolution no. 08-01-005.

ADOPTÉ

08-03-056 PASSEPORTS

Il est proposé par Clément Galipeau
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu

QUE : la municipalité accepte de payer les frais d'obtention d'un passeport pour chacun des pompiers.

ADOPTÉ

9. NON-CONFORMITÉ DU CAMION GMC 1986 DU SERVICE DES INCENDIES

Une inspection du camion GMC 1986 « (Rescue) », effectuée par Monsieur Claude Vachon de Atelier Mécanique Mobile de l'Estrie Enr., confirme que ce véhicule doit être retiré de la route.

- 08-03-057 10. ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC
- Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
appuyé par Richard Désourdy
et résolu
- QUE : Grant Symington soit autorisé à adhérer à l'Association des Chefs en Sécurité Incendie du Québec au coût de 203.18 \$, taxes incluses.
- ADOPTÉ
- 08-03-058 11. INSCRIPTION AU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC
- Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Clément Galipeau
et résolu
- QUE : Grant Symington soit autorisé à participer au congrès 2008 de l'Association des Chefs en Sécurité Incendie du Québec, au coût de 371.79 \$, taxes incluses, plus ses frais de repas, d'hébergement et de déplacement.
- ADOPTÉ
12. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL
- Rien à signaler.
13. ENTENTE D'AIDE MUTUELLE DE DÉNEIGEMENT
- En attente d'une proposition précise de la part de la municipalité de Stanbridge-East. Vérifier nos couvertures avec nos assureurs.
- 08-03-059 14. OFFRE DE CONTRAT DE FAUCHAGE LE LONG DES ROUTES DE JURIDICTION PROVINCIALE
- Il est proposé par Martin Landreville
appuyé par Clément Galipeau
et résolu
- QUE : la municipalité désire décliner l'offre du Ministère des Transports du Québec de prendre en charge le fauchage le long des routes de juridiction provinciale à l'intérieur de son territoire.
- ADOPTÉ
- 08-03-060 15. NETTOYAGE DU POSTE DE POMPAGE
- Il est proposé par Martin Landreville
appuyé par Richard Désourdy
et résolu
- QUE : les représentants de Aquatech, responsable de la gestion du système de traitement des eaux usées du secteur Philipsburg, soient autorisés à faire nettoyer le poste de pompage.
- ADOPTÉ

08-03-061 16. RÉPARTITION DES COÛTS DE NETTOYAGE DES COURS D'EAU COREY ET SWENNEN (PHILIPPE SWENNEN)

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
appuyé par Martin Landreville
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand appuie la demande de travaux d'entretien de cours d'eau présentée par Monsieur Philippe Swennen et Madame Marie-Louise Swennen;

QUE : les coûts de ces travaux soient répartis entre les propriétaires situés en tout ou en partie dans le bassin de drainage des cours d'eau;

QUE : la résolution no. 08-01-007 soit abrogée par la présente résolution.

ADOPTÉ

17. OFFRE D'EMPLOI POUR CONTINUER L'INSPECTION DES INSTALLATIONS SANITAIRES

Sujet reporté à la séance ordinaire d'avril.

08-03-062 18. LANCEMENT DU PROGRAMME RECYC-FRIGO ENVIRONNEMENT

Il est proposé par Martin Landreville
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE : les dispositions du « Programme Recyc-Frigo Environnement » soient diffusées dans un prochain communiqué de l'Hôtel de Ville.

ADOPTÉ

19. RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENTS

Le rapport est déposé.

21. PACTE RURAL 2006 & 2007

Le paiement final de 13 800 \$ de la subvention du Pacte Rural 2006 pour le parc du secteur Philipsburg ainsi que celui de 5 000 \$ pour le terrain de jeux du secteur Saint-Armand ont été reçus de la MRC de Brome-Missisquoi.

08-03-063 22. SERVICE D'ENTRETIEN HORTICOLE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE ET AU 203 RUE PHILIPS

Il est proposé par Martin Landreville
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu

QUE : le Conseil accepte la proposition de Sylvie Ditcham, pour l'entretien horticole au centre communautaire, à l'ancien Hôtel de Ville de Philipsburg, au parc du secteur Philipsburg ainsi que la fertilisation et le désherbage des boîtes au bord du lac, au montant de 2 350 \$, payable en deux (2) versements, soit un 1^{er} au début de juin et le 2^e à la fin de septembre 2008.

ADOPTÉ

Monsieur le Maire, Réal Pelletier arrive à 21h20.

08-03-064

7. SITE SAINT-ARMAND-SUR-LE-WEB

CONSIDÉRANT QUE : Monsieur Jean Trudeau a cessé d'entretenir le site Saint-Armand-sur-le-Web;

CONSIDÉRANT QUE : un regroupement de citoyens s'est formé, lequel aura comme mission de développer et maintenir un site Internet concernant Saint-Armand;

CONSIDÉRANT QUE : ce regroupement est formé des citoyens suivant : Messieurs André Lapointe, Daniel Boucher, Jean Trudeau, Claude Benoit, Pierre Lefrançois, Étienne Gingras et Marc Thivierge;

CONSIDÉRANT QUE : ledit regroupement croit que le site devrait revêtir un volet communautaire et un volet municipal;

CONSIDÉRANT QUE : les membres du Conseil veulent discuter de ce qui pourrait être diffusé sur le site;

En conséquence,

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : les membres du Conseil sont d'accord avec la création d'un nouveau site Internet Village.Saint-Armand.qc.ca;

QUE : Martin Landreville soit nommé pour représenter les membres du Conseil au sein du comité formé pour la création d'un site Internet concernant Saint-Armand.

ADOPTÉ

21H40 PÉRIODE DE QUESTION

Jean Claude Viau : il demande d'emprunter des chaises de la municipalité pour l'évènement de cirque organisé par l'école Notre-Dame-de-Lourdes.

08-03-065

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE: la municipalité accepte de prêter des chaises de la salle communautaire pour le cirque organisé par l'école Notre-Dame-de-Lourdes dans le gymnase des Frères de l'Institution Chrétienne le 22 mai prochain;

QUE : la municipalité accepte d'assurer le transport des chaises de la salle communautaire et du sous-sol de l'église Notre-Dame-de-Lourdes, le cas échéant.

ADOPTÉ

Robert Crevier : il fait une présentation sur les patinoires et leurs installations des municipalités de Frelighsburg, Dunham, Stanbridge-East, Notre-Dame-de-Stanbridge et Saint-Armand.

20. CRÉATION D'UNE ZONE INDUSTRIELLE COMMERCIALE

Le sujet est reporté à une séance ultérieure.

- 08-03-066 23. DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'ÉVÈNEMENT CCLACC (CIRCUIT CYCLISTE DU LAC CHAMPLAIN)
- Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
appuyé par Marielle Cartier
et résolu
- QUE : la municipalité accepte d'installer des tables et des poubelles au parc, plutôt qu'au quai, pour le pont de ravitaillement prévu pour l'évènement CCLACC du 7 juin prochain.
- ADOPTÉ
24. FEFIMOSA « PASSE LE FLAMBEAU »
- Les fondateurs du Festival des Films... du Monde de Saint-Armand tenteront d'intéresser d'autres individus ou organisation à prendre leur succession.
- 08-03-067 25. UTILISATION DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE POUR DES COURS DE « JAMBE » (TAM-TAM AFRICAIN) DU 8 AVRIL AU 27 MAI
- Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Marielle Cartier
et résolu
- QUE : la municipalité accepte que la salle communautaire soit utilisée gratuitement pour des cours de « jambe » (tam-tam africain) les mardi du 8 avril au 27 mai 2008.
- ADOPTÉ
26. RAPPORT DE LA MRC
- Le Relais de la Vie le 30 mai prochain.
 - Le CLD a embauché un conseiller en développement industriel, Monsieur Herman Ruff.
 - L'évaluateur, Monsieur François Duguay, a laissé son poste.
- 08-03-068 27. COMMANDITE DES PREMIERS RÉPONDANTS POUR L'EXPOSITION DE BEDFORD
- Il est proposé par Martin Landreville
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu
- QUE : la municipalité accepte de commanditer l'Exposition de Bedford en payant les frais de repas des premiers répondants et l'équipement utilisé;
- QUE : des chandails identifiant les premiers répondants soient achetés.
- ADOPTÉ
- 08-03-069 28. UTILISATION DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE PAR LE JOURNAL LE SAINT-ARMAND POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
- Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
appuyé par Serge Courchesne
et résolu
- QUE : la municipalité accepte que la salle communautaire soit utilisée gratuitement par le Journal Le Saint-Armand le 4 mai prochain pour leur assemblée générale annuelle.
- ADOPTÉ

29. DEMANDE DE RENCONTE PAR LA CBVBM

Vérifier avec Chantal D'Auteuil si lundi le 28 avril 2008 à 19h serait convenable.

08-03-070 30. PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DU MUSÉE VIRTUEL DU CANADA

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand appuie le projet proposé par la Société d'Histoire de Missisquoi à l'effet de créer un site web éducatif sur le thème des attaques des Fenians de 1866-1870 dans notre région;

QUE : la municipalité accepte de contribuer en services jusqu'à concurrence d'une valeur de 6 200 \$.

ADOPTÉ

08-03-071 31. APPUI AU MAINTIEN DU BUREAU DE POSTE DE POINTE-SAINT-CHARLES

CONSIDÉRANT QUE : la municipalité de Saint-Armand désire appuyer les citoyens et citoyennes de Pointe-Saint-Charles dans leur demande de maintien de leur bureau de poste actuel;

En conséquence,

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand demande que la Société Canadienne des Postes revienne sur sa décision de délocalisation / fermeture et maintienne le bureau de poste tel qu'il est dans le quartier de Pointe-Saint-Charles.

ADOPTÉ

32. DIVERS

POUBELLES

Aucune résolution.

ARBRES

Aucune résolution.

SITE

Aucune résolution.

08-03-072 33. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Serge Courchesne
et unanimement résolu

QUE : la séance soit levée à 22H55

ADOPTÉ

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Jacqueline C. Chisholm

MAIRE
Réal Pelletier